

Contrat d'engagement poulet bio AMAP de Coutras

Chaque membre s'engage à respecter la charte des AMAP et à assurer au moins 6 distributions

Nom de l'adhérent :

Adresse :

Téléphone domicile :Téléphone portable :

Adresse électronique :

s'engage à régler d'avance l'achat pour 6 mois de poulets à Monsieur CARDEILLAT Michel éleveur à Montpeyroux (24) qui lui même s'engage à apporter ses produits sur le lieu de distribution le premier mercredi (et le 3^{ème} en fonction du nombre de contrats) de chaque mois à partir de 18h30dès le 07 janvier 2015

- **Composer votre contrat :**

Mode de règlement	<input type="checkbox"/> 1 Chèque	<input type="checkbox"/> 3 Chèques	<input type="checkbox"/> 6 Chèques
Date d'encaissement	07 01 2015-	07 01 2015- Puis le 1 des mois de mars et mai	07 01 2015puis le 1 ^{er} de chaque mois jusqu'en juin 2015
1 poulet de 2 kg* à 22 € par mois soit 132 €	1 x 132 €	3 x 44€	6 x 22 €
2 poulets de 2 kg* à 44 € par mois soit 264 €	1 x 264 €	3 x 88 €	6 x 44 €

Tous les prix présentés sont TTC

*le prix de base est calculé sur un poids de 2 kilos. Chaque poulet pesant environ entre 1,7 et 3kgs, le complément sera facturé (ou remboursé en cas de poids inférieur) séparément en fin de contrat.

Les chèques sont établis à l'ordre du producteur Monsieur CARDEILLAT et remis aux coordinatrices du contrat AMAP au moment de la signature des contrats et transmis au producteur par les coordinatrices au fur et à mesure des livraisons.

- **Coordinatrices volailles :**

Rosette LAMOURE au 05.57.69.70.30 / 06.03.01.91.38

Date et signature de l'adhérent

Date et signature du producteur

Contrat d'engagement poulet bio AMAP de Coutras

RECU ADHERENT

Madame coordinatrices de l'AMAP de Coutras atteste avoir reçu de Monsieur ou Madame.....les chèques pour confirmation de son engagement d'achat de poulets correspondant à l'option indiquée ci-dessous.

- **Description du produit :**

Poulet élevé conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique, certification Ecocert :

- Poussin reçu à 1 jour
- Nourriture : mélange de céréales et légumineuses bio + ce qu'ils trouvent sur leur parcours (insectes, feuillages, baies...)
- Elevage : en plein air sur des parcours naturels en sous bois dans de petits abris mobiles par petits lots de 50 à 100 poulets.
- Age minimum d'abattage : 120 jours

Distribution le 1^{er} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Coutras.

- **Règlement du contrat :.....€ TTC encaissé en :**

<input type="checkbox"/> 1 Chèque	<input type="checkbox"/> 3 Chèques	<input type="checkbox"/> 6 Chèques
-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

- **Quantités de poulet :**

<input type="checkbox"/> 6 poulets	<input type="checkbox"/> 12 poulets
------------------------------------	-------------------------------------

Chaque membre s'engage à respecter la charte des AMAP

- **Vos contacts pour la saison :**

Rosette Lamoure 05 57 69 70 30 06 03 01 91 38

Date et signature du coordinateur

Date et signature du producteur